

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 9 (1871)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Lausanne, le 9 décembre 1871  
**Autor:** Herzog, Hans  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181528>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 9 Décembre 1871.

La Société des carabiniers de Lausanne a eu son banquet annuel dimanche 3 décembre, dans la belle et grande salle du Casino-théâtre. Jamais cette petite fête, qui réunissait plus de deux cents convives, n'a été plus animée et n'a rendu plus de cœurs joyeux.

Après la distribution des prix, le banquet, et, à peine le dessert était-il croqué, que toasts, chansons et discours se succédèrent sans interruption jusqu'à 6 heures du soir. Chacun se souviendra des excellentes paroles prononcées par MM. les conseillers d'Etat Ruchonnet et Bornand, sur les tendances révisionnistes qui menacent nos intérêts les plus chers et qui jettent dans beaucoup d'esprits de justes inquiétudes sur l'avenir de notre vie nationale.

M. le préfet de Lausanne, invité à porter le toast au canton de Vaud, l'a fait dans une improvisation remarquable, empreinte du patriotisme le plus ardent, de l'attachement le plus inébranlable à nos institutions démocratiques.

Des couplets de circonstance, des chansons dont les refrains étaient répétés avec enthousiasme par tous les convives, alternaient avec les discours et les toasts ; et l'excellente musique dirigée par M. Junod, mettait le comble à cette libre et fraternelle expansion de gaieté et de généreux sentiments. Un vrai contentement, une sympathique joie se manifesta sur tous les visages, lorsqu'un des plus anciens membres de la Société se leva pour prendre la parole. Et pourquoi ? Ah ! c'est que l'année dernière, à pareille époque, cet homme aimé de tous laissait à ce banquet une place vide pour aller en occuper une autre, pleine de périls, mais où la voix de sa patrie l'avait appelé. — M. de la Cressonière était alors dans les rangs de ceux qui défendaient les murs de Paris.

Un toast que nous ne voulons point oublier est celui de M. Aunant, au général Herzog.

Séance tenante, les paroles de l'orateur furent transmises, en substance, par télégramme, au général, qui ne tarda pas à y répondre par les lignes suivantes adressées au Président de la Société :

Aarau, 4 décembre 1871.

M. Perey, président de la Société des carabiniers, à Lausanne.  
Votre télégramme d'hier soir me parvient aujourd'hui par la poste de Baden, où il a été adressé par erreur. Je regrette infiniment de ne pas l'avoir reçu hier, car j'aurais pu y répondre par le fil.

Veuillez avoir la bonté, Monsieur, de me remercier en mon nom

les membres de votre honorable Société des carabiniers, pour le télégramme que vous m'avez adressé, en leur exprimant mes vives sympathies pour cette Société qui a pour but de participer aux combats à côté de nos milices, si tôt ou tard ces dernières sont appelées à la défense de la patrie, et de s'exercer dans l'art du tir dont l'importance s'est accrue avec les perfectionnements de l'arme même.

Quant aux services que vous me dites avoir rendus à la patrie, ils sont bien minimes ; je n'ai pas mieux fait mon devoir que le simple soldat, auquel a dû être imposé un service passablement rude et fatigant.

Agréez, M. le Président, l'assurance de ma considération distinguée,

HANS HERZOG, colonel.

**L'origine des foires.**

De nos jours, où tous les magasins sont si bien fournis ; où, sur une simple dépêche télégraphique, les marchandises accourent, à toute vapeur, des pays lointains, on se demande à quoi sert la foire ?

C'est une vieille institution, comme nos salées et nos petit pâtés du jour de la Dame, comme nos gâteaux du Jeûne.

Nous rappellerons à nos lecteurs quelques points de l'histoire, qu'il est essentiel de connaître pour comprendre ce qui suit.

Durant les trois premiers siècles du christianisme, il y eut une lutte incessante, entre l'empire romain, ses aristocraties, ses corruptions, et le christianisme qui prêchait... quoi donc, cher lecteur... tout précisément ce que la société moderne réclame aujourd'hui, sous d'autres noms et sous une autre forme. L'an 313, l'empereur Constantin amena une terrible confusion dans l'Eglise. L'Evangile avait distingué entre César et Dieu. Constantin réunit César et Dieu, en une même personne. Il établit, tout juste ce que l'on voit de nos jours, un petit christianisme de boudoir, fort agréable et par lequel, moyennant certaines formalités, comme l'assiduité au culte, et certains petits airs dévots, on vivait en vrais païens, tout en ayant la réputation de bons chrétiens.

Pendant ce temps-là, les peuples du nord envahirent le sud, ruinant tout ; voyez plutôt ce qui reste de Lausanne dans les plaines de Vidy, et d'Avenches dans le marais au bord du lac de Morat. Les Allemands se conduisirent précisément comme aujourd'hui ; car il n'y a rien de nouveau sous le soleil ; le Maure ne change pas sa peau, ni le léopard ses tâches.

Ces peuples du nord étaient chrétiens... comme les Allemands de nos jours, ce qui revient à dire,